

**FO** DGFIP

DOUBS

JANVIER 2023 | cal : http://www.fo-dgfip-sd.fr/025/

Mél: fo.ddfip25@dgfip.finances.gouv.fr

Alors qu'Elisabeth Borne doit annoncer aujourd'hui sa réforme des retraites et que les organisations syndicales nationales doivent se rencontrer ce soir pour engager la riposte nécessaire, retour sur la vérité par les chiffres (c'est édifiant!) - p.1 - et sur l'analyse (mettre toutes les données en parallèle permet de relativiser) et les revendications de FO (une autre voie est possible) – p.3.

## RÉFORME DES RETRAITES, POUR FO C'EST NON!

#### La vérité par les chiffres





72%

des Français estiment qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter l'àge légal de départ

825 000 d'emplois seniors créés rapporteraient

50

MILLIARDS

soit 2 points de PIB pour financer notre protection sociale

Si la réforme des retraites est pour le gouvernement la mère des réformes, pour FO, les retraites seront la mère des batailles ! 62 ans c'est déjà trop donc 63, 64, 65 ans, c'est NON !!!

C'est par la Force du collectif qu'il nous faudra répondre au gouvernement pour s'opposer à sa contre réforme !!! Parce qu'ensemble, on est plus FOrts !!!



Nouvelle gamme de mobilier de bureau en prévision de la réforme des retraites



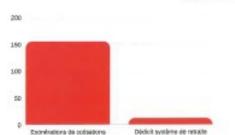
# RÉFORME DES RETRAITES, C'EST NON!

À chaque fois qu'un gouvernement modifie les paramètres du système de retraite (dans un sens toujours plus défavorable aux salariés pour les faire travailler plus longtemps), il dramatise la situation financière pour présenter sa réforme comme inévitable. Aujourd'hui, les annonces du gouvernement sont claires : report progressif de l'âge de départ à la retraite de 62 à 65 ans qui s'appliquerait dès 2023 pour la génération 1961.

Aujourd'hul i salarié sur 2 qui liquide sa retraite n'est plus en emploi mais soit au chômage, en arrêt maladie, en invalidité ou bénéficie de

minima sociaux.

Pour FO, cette nouvelle réforme vise à **réduire encore davantage le niveau des pensions** en détournant les cotisations retraite pour financer d'autres dépenses.



12 milliards d'euros de "déficit" du système de retraite à combler en 2027 pour un système de retraite qui collecte plus de 300 milliards d'euros par an, justifieraient la réforme?

12 milliards en comparaison des 150 milliards annuels d'exonérations de cotisations dont bénéficient les entreprises sans contreparties, ni garanties!

### L'analyse de FO

Pour FO, cette réforme veut faire payer la crise et le "quoi qu'il en coûte" aux salariés.

Il n'y a pas de problème de financement des retraites, il y a un problème d'emploi!

Une partie du déficit ne s'explique pas par un dérapage des dépenses mais par un manque de ressources, lié notamment aux mesures d'économie réalisées sur les salaires, entraînant logiquement une baisse des cotisations.

La réponse est simple : il est nécessaire de développer des emplois stables, de mieux gérer les fins de carrière, ou encore d'augmenter les salaires, ce qui augmenterait de fait le volume des cotisations et de fait des recettes pour les retraites et notre système de protection sociale.

#### Les revendications de FO

Pour FO, il faut travailler sur les moyens de développer l'emploi, notamment des seniors et sur l'aménagement des fins de carrière.

Il y a urgence à mettre en place la conditionnalité des aides publiques aux entreprises: augmentation des salaires, aucune rémunération inférieure au SMIC, maintien dans l'emploi, embauche de seniors, une vraie politique de relocalisation et de réindustrialisation.

FO s'opposera à toute réforme réduisant les droits à la retraite et imposant de faire travailler plus longtemps pour en bénéficier.

FO s'opposera à toute mesure remettant en cause tous les régimes spéciaux.

FO exige l'abandon de tout projet visant à repousser l'âge légal de départ à la retraite et/ou augmenter le nombre d'annuités de cotisations.

Si pour le gouvernement la retraite est la mère des réformes, pour FO la défense des retraites sera la mère des batailles!



Section FO DGFIP 25

#### **BULLETIN D'ADHESION ANNEE 2023**

à retourner à : Section FO DFIP 25 -LOCAL SYNDICAL DDFIP

GRADE:	Echelon:	Indice :
AFFECTATION :		

Fait à :

(signature)

→ crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant

Secrétaire départemental et permanent syndical local : François CHATEAU 206 49 46 32 12